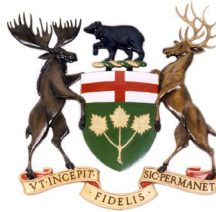


Ministry of Finance
Office of the Minister
Frost Building S, 7th Floor
7, Queen's Park Crescent
Toronto, ON M7A 1Y7
Tel.: 416 325-0400



Ministère des Finances
Bureau du ministre Édifice
Frost Sud, 7^e étage
7 Queen's Park Crescent
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Tél.: 416-325-0400

Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

Kevan Cowan
Président
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest, 22^e étage
Toronto (Ontario)
M5H 3S8

Monsieur le Président,
Je suis heureux de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) pour 2025-2026.

En tant que membres du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir de façon à servir l'intérêt fondamental des Ontariennes et des Ontariens et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'aligner leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités et l'orientation du gouvernement. En tant que président, vous devez veiller à ce que le plan d'activité de la CMVO démontre les plans de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales ci-dessous et vous assurer que les progrès et les réalisations soient décrits dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences fait l'objet d'un rapport annuel au Conseil du Trésor ou au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre établit mes attentes pour 2025-2026, c'est-à-dire que la CVMO soit innovante, durable et responsable grâce aux orientations suivantes :

Innovation

1. Simplifier les relations avec la clientèle.
2. Élargir et optimiser les offres de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.

4. Échanger des données sur demande avec Approvisionnement Ontario à l'égard des dépenses relatives à l'approvisionnement et la planification, la passation de marchés et les relations avec les fournisseurs pour soutenir la prise de décision fondée sur les données.

Durabilité

5. Renforcer la prestation de services publics en optimisant les capacités organisationnelles et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques efficacement et :
 - a) respecter les fonds octroyés à l'organisme.
 - b) gérer la taille des effectifs de façon prudente et responsable. Lorsqu'un organisme a besoin d'une augmentation importante de ses effectifs, il doit soumettre au ministre à des fins d'approbation un plan de ressources humaines qui fournit une justification selon les priorités du gouvernement ou le mandat de l'organisme.

Responsabilité

7. Élaborer des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte afin de suivre et de mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organismes en gérant activement les données et la cybersécurité et en rendant compte des utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés et partager des plans d'atténuation efficaces.
10. Aligner les politiques de travail hybride sur celles de la FPO et cerner et évaluer les possibilités d'optimisation de l'espace de bureau afin de réduire l'empreinte immobilière des bureaux et de trouver des réductions de coûts.
 - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour trouver des occasions d'optimiser l'espace de bureau.
 - b) Aligner les initiatives sur la Directive du gouvernement de l'Ontario relativement aux biens immobiliers et sur les normes de la FPO sur les locaux à bureaux modernes.
11. Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme.

Vous trouverez dans le guide ci-joint de plus amples renseignements sur chaque priorité et les mesures de rendement correspondantes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je m'attends aussi à ce que la CVMO se consacre aux tâches suivantes :

1. En vous basant sur les exigences en matière d'échange et de communication d'informations énoncées dans le protocole d'entente, veiller à ce que les événements ou les problèmes émergents soient communiqués en temps utile et de façon adéquate au ministère des Finances et fassent l'objet de discussions constantes.
2. Jouer un rôle de premier plan dans la réglementation des valeurs mobilières afin de favoriser des marchés financiers compétitifs, efficaces et équitables en Ontario et au Canada, tout en favorisant un meilleur accès aux capitaux, particulièrement pour les entreprises ontariennes.
3. Renforcer les mécanismes de protection pour les investisseurs en appliquant la loi prudemment et cerner les possibilités d'améliorer la compétitivité des marchés financiers de l'Ontario, notamment en veillant à ce que les consommateurs en aient pour leur argent en ce qui concerne les frais de conseil et de service.
4. Étudier les possibilités de créer un environnement d'investissement qui encourage l'enregistrement des sociétés et des entreprises en Ontario.
5. Continuer à soutenir la mise en œuvre du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers et des initiatives connexes, le cas échéant.
6. Encourager les participants au marché et les organismes de réglementation des ordres fédéral et provincial à améliorer la productivité et la compétitivité globales des marchés financiers nationaux.

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'activités de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre engagement continu envers la CVMO. Votre travail et soutien continus sont essentiels à notre gouvernement et sont essentiels à la population ontarienne.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Cam Vidler, chef de cabinet du ministre des Finances, au 647 262-9743 ou à Cam.Vidler@ontario.ca.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le ministre des
Finances,

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

- c. Grant Vingoe, directeur général, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
- Cam Vidler, chef de cabinet, Bureau du ministre, ministère des Finances
- Jason Fitzsimmons, sous-ministre, ministère des Finances
- Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, ministère des Finances
- Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, ministère des Finances
- Tom McKinlay, Director, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances